

COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLONGES
En date du 31 août 2020 à 20H15 à la salle des fêtes de CHALLONGES

Présents : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Catherine DOUKMEDJIAN, Serge JOURNAL, Jacques BARUT, Christian BIZET, Bernadette BOCCON, Tom BORDIGONI, Lucie BRILLAT, Stéphanie DUCRUET, Lydie JACQUEMOUD, Jean-Luc KOHLER, Thomas RAINER, Eddy TRANCHAND

Secrétaire de mairie : Passet Anne-Sophie

Date de convocation : 25 août 2020

Secrétaire de séance : Jérôme LEGEROT-GERMAIN

Ouverture de séance : 20h15

Clôture de séance : 23H00

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Vote du nom de l'impasse du Provert
- Modification délibération délégations Préfecture
- Désignations correspondants et référents :
 - Défense
 - Ambroisie
 - Sécurité routière

- Vote délégué commission liste électorale
- Vote suppléant du SIESS
- Réception travaux LOVERY
- Points sur les travaux en cours pour la fibre
- Travaux à prévoir suite à une panne sur une pompe pour le réseau d'eau potable
- Travaux à prévoir sur le réseau d'eau potable à VOLLAND
- Achats cavurnes et monuments funéraires
- Désignations des membres aux commissions thématiques à la CCUR
- Délibération tableau des délégations commissions
- Lecture et délibération du Pacte de Gouvernance
- Documents d'urbanisme

MODIFICATION DELIBERATION DELEGATIONS PREFECTURE

1. Commission Urbanisme

Responsable : Damien BORNENS

Membres : Sophie COLAS, Catherine DOUKMEDJIAN, Tom BORDIGONI, Eddy TRANCHAND, Lucie BRILLAT, Bernadette BOCCON, Stéphanie DUCRUET, J-Luc KOHLER

Urbanisme :

- a. Entretien, rénovation, agrandissement ou construction de bâtiments communaux (Mairie, Poste, Ecole, Hangar communal, Vestiaire Foot, Commerce, Eglise...)

- b. Analyse des documents d'urbanisme (Permis de construire, CU, etc...)
- c. Entretien de la Zone Artisanale, gestion et entretien des espaces publics : cimetière, jardin public, stade...

2. Commission Voirie - Eau Potable – Eaux Pluviales – Assainissement

Responsable : Jérôme LEGEROT-GERMAIN

Membres : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Serge JOURNAL, Eddy TRANCHAND, Thomas RAINER, Christian BIZET, Jacques BARUT, Stéphanie DUCRUET, Bernadette BOCCON

Réseaux enterrés :

- a. Gestion du réseau d'eau potable : entretien, réparations...
- b. Elaboration des plans de réseaux et de recollement
- c. Mise en place du suivi des alarmes et détections pannes
- d. Etude de l'amélioration du réseau hameau de Volland
- e. Entretien du réseau d'eaux pluviales
- f. Suivi du réseau d'Eaux Usées (géré par la Communauté de Communes CCUR)

Voirie :

- g. Entretien et amélioration des voies et espaces publics
 - h. Sécurisation piétonne pour relier le centre bourg
- i. Entretien des cheminements et trottoirs piétons
 - j. Fleurissement et embellissement de notre commune
 - k. Elaboration d'un plan de stationnement et entretien des parkings

3. Commission Commerces – Artisanat – Agriculture, Tourisme

Responsable : Catherine DOUKMEDJIAN

Membres : Sophie COLAS, Lydie JACQUEMOUD, Tom BORDIGONI, Lucie BRILLAT, J-Luc KOHLER, Bernadette BOCCON, Damien BORNENS

Commerces :

- a. Lien avec les agriculteurs, chambre d'agriculture, SAFER...
- b. Lien avec les commerçants et artisans

Tourisme :

- a. Listing des accueils Challegeois : chambres d'hôtes, gîtes...
- b. Plan des chemins pédestres, entretien et fléchage
- c. Repérage des sites et vues remarquables

4. Vie Challegeoise

Responsable : Serge JOURNAL

Membres : Sophie COLAS, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Lydie JACQUEMOUD, Stéphanie DUCRUET, Thomas RAINER, Damien BORNENS, Lucie BRILLAT

- a. Soutien des associations et organisation du planning des festivités
- b. Gestion des locations salle des fêtes et salle des associations
- c. Organisation des réceptions et rassemblement (pique-nique, 11 novembre, vœux...)
- d. Intégration des nouveaux habitants : accueil, visite, livret, réunions d'infos...
- e. Amélioration de la communication (site?), création des bulletins municipaux

5. Tissu social

Responsable : Catherine DOUKMEDJIAN

Membres : Sophie COLAS, Bernadette BOCCON, Thomas RAINER, Jacques BARUT

- a. Répertoire et développer les moyens pouvant être mises en œuvre en cas de crise naturelle ou sanitaire
- b. Développement du CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
 - Aide aux jeunes dans leur projet - Guidage des familles en difficulté Accompagnement des personnes seules - Mise en place de transport à la demande

Autres commissions et délégations :

SIVU scolaire:

Membres : Sophie COLAS, Lucie BRILLAT, Lydie JACQUEMOUD

3 délégués par commune de Bassy-Challonges-Usinens (Le Maire et 2 adjoints ou conseillers)

SISS:

Membres : Jérôme LEGEROT-GERMAIN suppléant Tom BORDIGONI
Syndicat Intercommunal d'Energie et Services de Seyssel – 1 délégué

ADMR:

Membres : Catherine DOUKMEDJIAN (suppléant Jérôme LEGEROT-GERMAIN)
Aide à Domicile en Milieu Rural – 1 délégué

Le conseil vote à l'unanimité les délégations des élus

DESIGNATION REFERENT

Madame Le Maire propose de désigner des correspondants et/ou référents concernant :

- Le Ministère des Armées pour le correspondant Défense :
M. Damien BORNENS
- Référent Ambroisie : Mme DOUKEMEDJIAN Catherine
- La Préfecture pour le référent Sécurité routière : Mme Stéphanie DUCRUET

Le Conseil vote à l'unanimité les correspondants et/ou référents

VOTE DELEGUE COMMISSION LISTE ELECTORALE

Madame le Maire propose Madame REVILLIOD épouse MOREL Geneviève ancienne secrétaire de Mairie comme déléguée du tribunal de grande instance pour la commission de révision des listes électorales et Monsieur Gérard BRILLAT Délégué de l'administration.

Le Conseil vote à l'unanimité les délégués pour la commission des listes électorales.

Réception travaux LOVERY

Monsieur Serge JOURNAL rappelle l'historique des travaux de Lovéry en collaboration avec la CCUR. Les travaux sont terminés neuf maisons sont raccordées, il en reste quatre en attente de raccordement.

POINTS SUR LES TRAVAUX DE LA FIBRE

Madame Le Maire explique que les travaux ont repris, il s'agit des fourreaux pour passer la fibre. Les armoires sont mises en place à côté de la Mairie. La réfection des enrobés sera refaite à la fin des travaux.

TRAVAUX EAU

Monsieur Jérôme LEGEROT-GERMAIN explique que le tuyau de la pompe n°1 à la Godette est rouillé, usé et qu'il a éclaté. Au vu de la vétusté de la pompe (60 ans) la commission eau propose son remplacement. Une estimation a été demandé à la société SEMG, le devis est de 6 200 HT Euros. Un devis pour le remplacement de la pompe doseuse de javellisation à la Godette pour un montant de 1 185 HT Euros est présenté.

Monsieur Jérôme LEGEROT-GERMAIN rappelle que des devis sont en cours pour le schéma directeur d'analyse d'eau potable. Il tient à préciser qu'aucune entreprise n'est à ce jour choisie, et que les devis seront mis en concurrence.

Le conseil vote à l'unanimité l'achat de la nouvelle pompe ainsi que le système de javellisation.

ACHATS DE CAVURNES ET MONUMENTS FUNERAIRES

Madame Le Maire présente un devis pour l'achat de cavurnes et monuments funéraires car la commune n'a plus de disponibilités au colombarium.

Le conseil décide d'acheter 8 cavurnes et un module de 4 cases pouvant être complété dans l'avenir.

PACTE DE GOUVERNANCE

Considérant que le Pacte de gouvernance de la CC Ussets et Rhône a proposé, en Conseil communautaire du 23 juillet 2020, un Pacte de gouvernance aux Conseillers communautaires et que celui-ci a été notifié aux 26 Communes.

Madame le Maire rappelle que la Commune doit émettre un avis sur le Pacte de gouvernance avant le 30 septembre 2020.

Madame le Maire donne lecture du Pacte de gouvernance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

ÉMET un avis favorable au Pacte de gouvernance proposé par la CC Ussets et Rhône.

NOTIFIE cette délibération à la CC Ussets et Rhône.

Le Conseil vote 9 pour, 5 abstentions et 1 contre

ELUS COMMISSIONS CCUR

Madame le Maire rappelle les commissions créées par la CC Ussets et Rhône :

Commission	Grandes lignes des actions menées
Administration générale et ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• Statuts, fonctionnement• Gestion, carrières• Formations• Gestion des ressources humaines
Finances – Comptabilité	<ul style="list-style-type: none">• Suivi des budgets• Fiscalité• Services comptables• Programmation budgétaire
Urbanisme – Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none">• SCoT Ussets et Rhône• Évaluations et évolutions des documents d'urbanisme• Habitat – logement
Développement économique	<ul style="list-style-type: none">• Suivi des zones d'activités• Aménagement des ZAE• Promotion économique• Soutien aux entreprises
Mobilité et transports	<ul style="list-style-type: none">• Organisation des mobilités• Véloroutes• Transports scolaires

	<ul style="list-style-type: none"> • Léman express
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et gestion des déchets, déchetteries • Contrat de Territoire • PCAET • Actions environnements
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Stations d'épuration • Projets d'investissement • Maintenance et gestion • Mise en conformité
Communication – Évènements	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les évènements • Inaugurations • Sites internet, intranet • Bulletins communautaires • Articles presse, etc.
Bâtiments – Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des travaux • Gestion des bâtiments • Entretien, fonctionnement, service
Social, Enfance, Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des multi-accueils • Politique des centres de loisirs • Maisons de santé • CIAS – EHPAD

Madame le Maire rappelle qu'il n'y a pas de commission tourisme dans la mesure où cette compétence est déléguée à l'EPIC Haut-Rhône Tourisme et que ses délégués ont été nommés par la CC Usse et Rhône en Conseil communautaire du 23 juillet 2020.

Madame le Maire précise que ces commissions sont sous la présidence des Vice-présidents suivants :

Commission	Vice-présidents ayant la responsabilité
Administration générale et ressources humaines	Patrick CHAPEL, 8 ^{ème} Vice-président
Finances – Comptabilité	Sylvie TARAGON, 9 ^{ème} Vice-présidente
Urbanisme – Aménagement du territoire	Bernard REVILLON, 1 ^{er} Vice-président
Développement économique	Christian VERMELLE, 2 ^{ème} Vice-président
Mobilité et transports	Jean-Yves MÂCHARD, 7 ^{ème} Vice-président
Environnement	Emmanuel GEORGES, 3 ^{ème} Vice-président
Assainissement	Rémy PONCET, 10 ^{ème} Vice-président
Communication – Évènements	Jean-Yves MÂCHARD, 7 ^{ème} Vice-président
Bâtiments – Travaux	Jean-Louis MAGNIN, 5 ^{ème} Vice-président
Social, Enfance, Jeunesse	André-Gilles CHATAGNAT, 6 ^{ème} Vice-président

Madame le Maire rappelle que la capacité maximale de chaque Commission est de 26 élus, soit 1 par Commune, excepté le Vice-président, soit un total maximal de 27 membres.

Madame le Maire rappelle qu'il est membre de droit de toutes les commissions thématiques intercommunales.

Madame le Maire précise que la Commune dispose de deux mois à compter de la notification de la délibération de la CC Usse et Rhône en date du 23 juillet pour proposer leurs membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

NOMME les membres suivants aux commissions thématiques intercommunales :

- Administration générale et ressources humaines : Lydie JACQUEMOUD
- Finances-comptabilité : Stéphanie DUCRUET
- Urbanisme – Aménagement du territoire : Damien BORNENS
- Développement économique : Catherine DOUKMEDJIAN
- Mobilité et transports : Jérôme LEGEROT-GERMAIN

- Environnement : Serge JOURNAL
- Assainissement : Christian BIZET
- Communication – Évènements : Thomas RAINER
- Bâtiments – Travaux : Eddy TRANCHAND
- Social, Enfance, Jeunesse : Bernadette BOCCON

NOTIFIE cette délibération à la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Le conseil vote à l'unanimité les membres du conseil municipal aux commissions thématiques.

ELECTIONS SENATORIALES

Madame Le Maire rappelle que les élections sénatoriales ont été invalidés par la Préfecture.

Le tribunal administratif de Grenoble (1ère chambre)

Vu la procédure suivante :

Par un déféré, enregistré le 20 juillet 2020, le préfet de la Haute-Savoie, en application de l'article L.292 du code électoral, demande au tribunal de rectifier le résultat des opérations électorales qui se sont déroulées le 10 juillet 2020 pour la désignation des délégués du conseil municipal de la commune de Challonges chargés de procéder aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 et de leurs suppléants, en modifiant le tableau des suppléants

Considérant ce qui suit :

1. Aux termes de l'article L. 288 du code électoral applicable comme en l'espèce dans les communes de moins de 1000 habitants régissant la désignation des délégués suppléants des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs : « (L'ordre des suppléants est déterminé par le nombre de voix obtenues.

En cas d'égalité de suffrages, la préséance appartient au plus âgé. ».

2. Il résulte de l'instruction, et notamment du procès-verbal de l'élection qui a eu lieu le 10 juillet 2020 au sein du conseil municipal de la commune de Challonges que M. Jacques Barut, né le 18 juillet 1945, M. Jérôme Legerot-Germain, né le 17 avril 1980, et Mme Bernadette Boccon, née le 20 mars 1960, ont obtenu chacun treize suffrages et ont été proclamés élus, dans cet ordre de classement, en qualité de délégués suppléants.

Dès lors, il y a lieu, en application des dispositions précitées de l'article L. 288 du code électoral et ainsi que le demande le préfet de la Haute-Savoie, de rectifier l'ordre de proclamation des délégués suppléants élus qui doivent être classés en considération de leur âge.

DECIDE :

Article 1er : Les trois délégués suppléants du conseil municipal de la commune de Challonges en vue des élections sénatoriales sont proclamés élus dans l'ordre suivant :

1. M. Jacques Barut, 2. Mme Bernadette Boccon, 3. M. Jérôme Legerot-Germain.

Article 2 : La feuille de proclamation des opérations électorales qui se sont déroulées le 10 juillet 2020 dans la commune de Challonges est rectifiée en ce qu'elle a de contraire à l'article 1er.

URBANISME

DECLARATION PREALABLE de travaux déposée par : M Florent MEDINA, au 82 route de Bellegarde pour la création de vélux et d'ouvertures façade ouest et sud.

DECLARATION PREALABLE de travaux déposée par M. Grégoire LAFAVERGES au 480 chemin de la Louise pour la surélévation du toit.

DECLARATION PREALABLE de travaux déposée M. COISNE Grégoire au 487 chemin du Val Clair pour le remplacement des fenêtres et des volets.

DECLARATION PREALABLE de travaux déposée par Mme SACCHETTI Magali au 287 chemin du Félaz pour l'aménagement du garage en logement.

➤ Ces demandes ont été transmises aux services de l'urbanisme pour instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures.

Le Maire de Challonges

Sophie COLAS

